



Pomme de terre

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

N°10
04/06/2024



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOTE
jean-michel.lhote@acpel.fr
ACPEL

Zone Limousin :
Noëllie LEBEAU
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr
CDA 23

Zone Aquitaine :
Louise FURELAU-MEYNIER
louise.furelau@fredon-na.fr
FREDON NA

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°10 du 04/06/24 »



Ce qu'il faut retenir

■ **Météo :**

- Depuis de la semaine dernière, des cumuls pluviométriques ont été enregistrés dans tous les secteurs avec une disparité non négligeable entre le Limousin et les autres zones, variant de 8 à 18 mm.
- Les températures enregistrées sont moins froides mais restent toujours assez douces pour la saison.
- Les prévisions météorologiques annoncent des conditions humides et pluvieuses pour le week-end prochain mais des éclaircies sont prévues en début de semaine prochaine.

■ **Situation générale :**

- **Île-de-Ré :** Les arrachages des productions de plein-champ se poursuivent. Le potentiel de production est assez correct et le taux de déchets en station n'est pas particulièrement élevé.
- **Aquitaine :** Pleine floraison sur les parcelles précoces en Gironde (1 mois avant récolte). En Lot-et-Garonne, les premières plantées du mois de mars commenceront à être récoltées à la mi-juin pour certaines parcelles.
- **Limousin :** Les cultures sont en phase de croissance active. Les créneaux pour butter sont peu nombreux et certaines parcelles se salissent.
- **Mildiou :** Quelques symptômes sont encore observés mais les conditions plus sèches de ces derniers jours ont permis une diminution du risque. Sur l'Île-de-Ré, quelques tubercules « tachés » sont retirés en station.
- **Taupins :** Des perforations mènent à effectuer du tri lors du conditionnement ainsi qu'à quelques pertes (variable suivant les lots).
- **Rhizoctone brun :** C'est devenu la 1^{ère} cause de déchets. Cependant, le pourcentage de tri est malgré-tout limité dans un contexte climatique qui a été favorable à ce bioagresseur tellurique (sol frais et humide).
- **Doryphores :** Sur l'Île-de-Ré, la fréquence d'observation est élevée mais la fréquence d'observation reste limitée. Dans un contexte de fin de cycle des cultures (broyage en cours ou programmé), le risque est désormais limité. Des adultes et des larves sont également observés en Gironde, Lot-et-Garonne et dans les Landes.

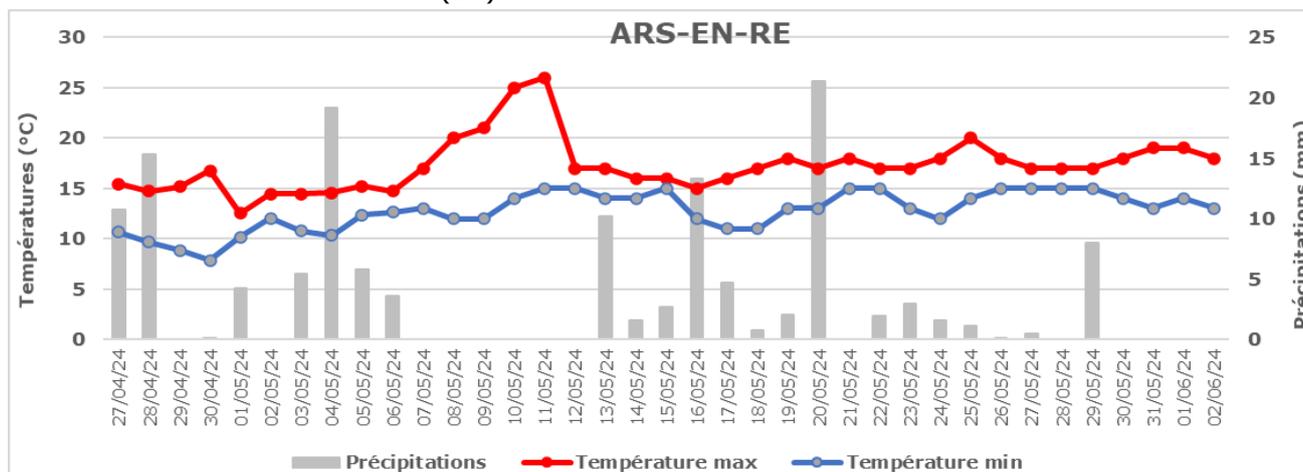
Notes nationales et informations

- Lien vers la « [dernière mise à jour](#) » de la **liste biocontrôle**.
- Lien vers la note « suivi des populations de mildiou de la pomme de terre et de la tomate en France » ([ICI](#)).
- Information réglementaire DRAAF/SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison.

Pomme de terre

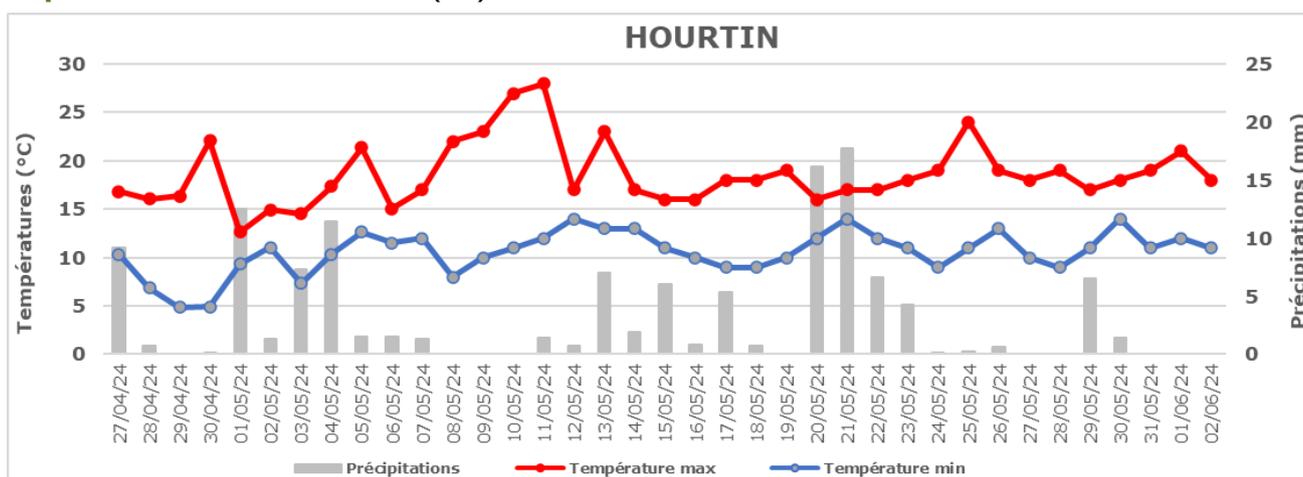
• Météo et contexte de production :

• Île de Ré : ici cas d'Ars-en-Ré (17)



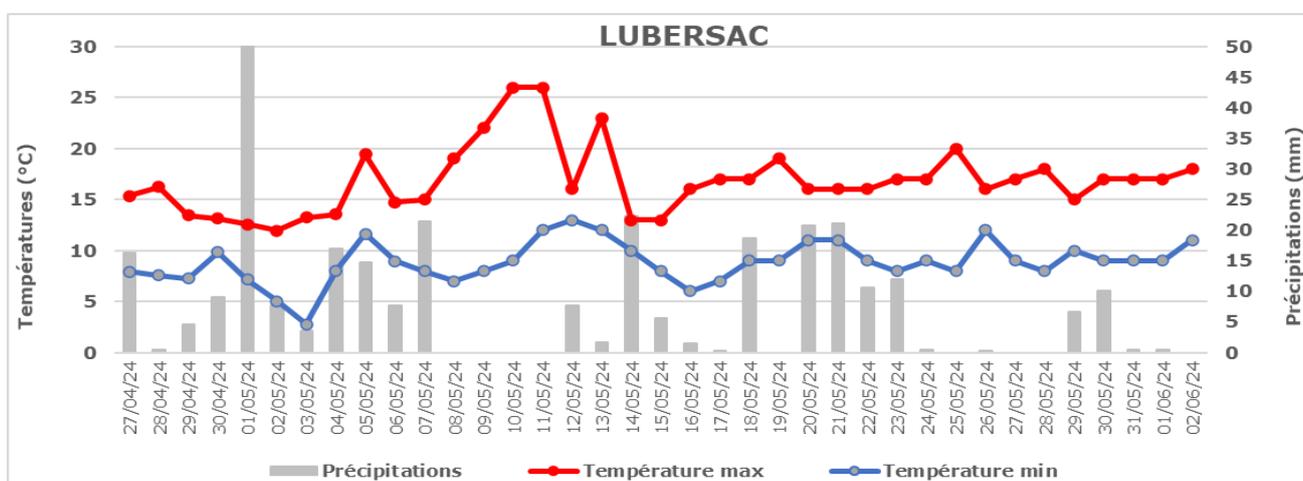
Cumuls de pluies : 137 mm – Température maximale enregistrée : 26 °C – Température minimale enregistrée : 7,85 °C

• Aquitaine : ici cas de Hourtin (33)



Cumuls de pluies : 124,3 mm – Température maximale enregistrée : 28 °C – Température minimale enregistrée : 4,85°C

• Limousin : ici cas de Lubersac (19)



Cumuls de pluies : 292,3 mm – Température maximale enregistrée : 26 °C – Température minimale enregistrée : 2,75°C

Durant les 7 derniers jours, les conditions météorologiques peuvent se résumer à :

- Le cumul des précipitations est hétérogène selon les secteurs variant ainsi de 8 mm sur l'Île de Ré et en Gironde à 18 mm en Limousin.
- En ce qui concerne les moyennes de températures, on relève depuis le 29 mai une augmentation significative dans les trois régions (jusqu'à 21°C en Gironde).
- Pour les différents secteurs, les prévisions météorologiques prévoient un temps assez doux pour la saison.

Ces conditions ont influencé les conditions de production :

- La fréquence des pluies et les cumuls élevés ont compliqué ou du moins compliquent toujours les chantiers de plantation. La zone a encore été bien arrosée.
- En Gironde le désherbage mécanique des plantes adventices est quelque peu compliqué du fait des conditions météorologiques.

• Situation générale pour le secteur Île de Ré :

Production de plein-champ : Les conditions sont redevenues plus sèches, les températures sont restées relativement fraîches pour la saison. Les conditions fraîches des semaines passées ont finalement favorisé la tubérisation et limité le grossissement.

Les arrachages des productions de plein-champ se poursuivent (la fin des récoltes est prévue pour le 15 - 20 juin maximum). Dans ce créneau, le potentiel de production est correct à assez élevé. Le taux de déchets en station n'est pas particulièrement élevé (en comparaison des très faibles rendements du créneau précoce sous bâches).

• Situation générale pour le secteur Aquitain :

Pour la Gironde : Les plantations réalisées à la mi-mars et fin avril sont en pleine floraison.

Pour le Lot-et-Garonne : Les stades varient de 15 cm de haut à tubercules formés (40 mm de diamètre).

• Situation générale pour le secteur du Limousin :

Plusieurs perturbations se sont enchaînées. Il est encore tombé 15 à 25 mm depuis la semaine dernière. Il est prévu des journées ensoleillées avec une remontée des températures (20 à 25°C les après-midis) mais aussi des averses pour le week-end, possiblement dès jeudi en Corrèze.

Les cultures sont en croissance active dans la majorité des parcelles. Les développements végétatifs sont importants par endroits, poussifs et hétérogènes ailleurs. Les premières fleurs sont observées sur variété précoce en Corrèze.



Aperçu des parcelles au 3 juin

(Crédit Photo : Chambre d'agriculture de la Corrèze et de la Creuse, Comité Centre et Sud)

L'humidité permanente rend quant à elle les interventions de buttage difficiles et profite aux adventices.



Situation enherbée (Crédit Photo : Chambre d'agriculture de la Corrèze)

• **Mildiou (*Phytophthora infestans*) :**

Sur l'Île de Ré : Quelques symptômes sont encore observés. Les conditions plus sèches ont permis une diminution du risque. En station, quelques tubercules « tachés » sont retirés. Pour des cultures en fin de cycle, avec l'atteinte du calibre recherché (broyage en cours ou programmé pour les prochains jours), ce risque mildiou devient faible.



Foyers et taches de mildiou (Crédit Photo : Jérôme POULARD – Coopérative UNIRE)

En Aquitaine : Depuis la semaine dernière, le mildiou est assez bien contenu grâce aux températures fraîches et à une baisse de l'humidité, bien que certaines taches éparses soient toujours observées, du moins dans le Lot-et-Garonne. Pour le secteur de la Gironde, aucun symptôme n'a pour le moment été détecté, bien que le risque soit important compte tenu des conditions climatiques.

On observe une diminution significative de la pression du mildiou sur l'ensemble des parcelles.

En Limousin : Malgré un démarrage de campagne sous pression et des feuillages en développement, il n'est pas observé de symptômes sur le terrain, du moins sur les parcelles du réseau. Le modèle quant à lui continue d'indiquer des dépassements de seuil de risque. Il convient de rester vigilant, même pour les variétés réputées plus résistantes au mildiou du feuillage.

Rappel des conditions de développement du mildiou : les conditions climatiques idéales pour la formation des spores sont une succession de périodes humides et relativement chaudes (températures optimales 18-22°C). La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale ou supérieure à 4 heures, assortie de températures comprises entre 3 et 30°C (températures optimales 8-14°C). Par la suite, les pluies et les hygrométries supérieures à 90 % associées à des températures comprises entre 10 et 25°C favorisent l'évolution de la maladie.

Évaluation du risque : le modèle épidémiologique MILEOS® aide à identifier les périodes à risque. Il simule le développement des générations de mildiou en s'appuyant sur les données météorologiques (température, hygrométrie). Il permet de gérer le risque en fonction des sensibilités variétales (variétés sensibles, intermédiaires, résistantes) mais uniquement dans les conditions de plein champ.

Évaluation du risque au 04/06/2024 avec MILEOS® :

	Stations météorologiques	Pluviométrie sur les 7 derniers jours	Dépassements du seuil de risque sur les 7 derniers jours	Niveaux de risque
Aquitaine	Beaupuy (47)	2.1 mm	30 mai	Faible (VS, VI, VR)
	Parentis en Born (40)	4.8 mm	30 mai	Faible (VR) à moyen (VS, VI)
	Labouheyre (40)	3 mm	30 mai	Faible (VS, VI, VR)
	Hourtin (33)	7.9 mm	29 et 30 mai	Faible (VR) à moyen (VS, VI)
Ré	Ars en Ré (17)	8.4 mm	29 et 30 mai	Faible (VR, VI) à moyen (VS)
	Le Bois Plage en Ré (17)	10.6 mm	29 et 30 mai	Faible (VR, VI) à moyen (VS)
	Sainte Marie de Ré (17)	12.8 mm	29 et 30 mai	Faible (VR, VI) à moyen (VS)
Limousin	Chabonais (16)	19.7 mm	29, 30, 31 mai et 2 juin	Élevé (VS, VI, VR)
	Lubersac (19)	17.8 mm	29, 30 mai, 1 ^{er} et 3 juin	Élevé (VS, VI, VR)
	Voutezac (19)	12.2 mm	29 et 30 mai	Élevé (VS, VI, VR)
	Ahun (23)	17.0 mm	30, 31 mai, 1 ^{er} , 2 et 3 juin	Élevé (VS, VI, VR)
	Dun le Palestel (23)	22.5 mm	29, 30, 31 mai, 1 ^{er} , 2 et 3 juin	Élevé (VS, VI, VR)
	Coussac Bonneval (87)	18.8 mm	29, 30, 31 mai, 1 ^{er} et 3 juin	Élevé (VS, VI, VR)
	Peyrat de Bellac (87)	22.6 mm	29, 30, 31 mai, 1 ^{er} , 2 et 3 juin	Élevé (VS, VI, VR)
	Verneuil sur Vienne (87)	14.9 mm	29, 30, 31 mai, 2 et 3 juin	Élevé (VS, VI, VR)
<p>Les niveaux de risque (absent, faible, moyen, élevé, très élevé) sont issus de l'interprétation conjuguée des données du modèle MILEOS®, des prévisions météorologiques et de la situation notée sur le terrain. Ils sont déclinés par variétés (VS : variétés sensibles, VI : variétés intermédiaires, VR : variétés résistantes).</p>				

Mesures de prophylaxie :

- Sous abris mais aussi sous bâches, les atmosphères confinées (chaudes et humides) sont favorables au développement de cette maladie, c'est pourquoi pour ce type de production, la bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale.
- L'eau et la présence d'humidité sont aussi primordiales. Ainsi, la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation de l'eau (choix des horaires d'arrosage, éviter les fuites à la base des asperseurs et au niveau des raccords...).
- La présence « d'inoculum de départ » est aussi déterminante dans l'apparition des premiers foyers. Ainsi, il est important de ne pas « entreposer » des tas de déchets dans un coin de champ. En l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont la première source de contamination. En fin de culture N-1, il est important de gérer ses déchets, complètement !
- De même, des parcelles qui ont présenté des symptômes les années précédentes sont plus propices à des manifestations précoces.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques actuelles douces et humides restent favorables au développement du mildiou. Le modèle nous indique de manière générale un **risque pour la quasi-totalité des secteurs** ainsi que des variétés.

Avec des conditions climatiques plus sèches et le broyage de la végétation de nombreuses parcelles, le **risque** mildiou devient **faible à moyen** dans le contexte de l'Île-de-Ré.

En Aquitaine, les foyers observés ont été dans l'ensemble assez bien contenus grâce au temps clémente. Cependant la vigilance reste de mise d'autant plus sur les parcelles qui sont au stade floraison (en sachant que le risque est à évaluer en fonction du stade de la culture). Le **risque** est **modéré**.

Dans le Limousin la fin du mois de mai est marquée par un air doux et chargé d'humidité. Il existe un **risque élevé** pour toutes les variétés et en particulier si des sources d'inoculum primaire sont présents à proximité des parcelles (repousses de pommes de terre, tas de déchets, jardins).

- **Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*) :**

Ile-de-Ré : Les dépréciations des tubercules liées au **Rhizoctone brun** sont devenues la première cause de déchets sur la chaîne de conditionnement. Pour autant le pourcentage de tri est malgré-tout limité dans un contexte climatique qui a été favorable à ce bioagresseur tellurique (sol frais et humide). En lien direct avec la durée de séjour des tubercules dans le sol, quelques lots présentent un tri plus important (20% à 25% de déchets).

Évaluation du risque : Le risque est dorénavant à relier avec le risque intrinsèque à la parcelle et la durée de présence des tubercules dans le sol.



Différents déchets retirés sur la chaîne de conditionnement (Crédit Photos : Clarisse BANNERY – ACPEL)

Aquitaine : Des cas de Rhizoctone brun sont signalés sur quelques parcelles en Lot-et-Garonne.

- **Taupins (différentes espèces, dont *A. sordidus*) :**

Ile-de-Ré : Durant la dernière période et suivant les parcelles, ce bioagresseur occasionne des dégâts faibles à modérés (plus élevés pour quelques lots).

Évaluation du risque : suivant les lots, on note des taux de déchets variables (de quelques % à plus de 25% pour quelques lots). Le risque est présent et plus élevé dans certains contextes.



Taupin en pleine action
(Crédit Photos : Clarisse BANNERY – ACPEL)

- **Doryphore (*Leptinotarsa decemlineata*) :**

Ile-de-Ré : La fréquence d'observation d'adultes et de larves sur les cultures est élevée mais les dégâts sont limités. Les températures fraîches limitent sans doute l'activité de ce bioagresseur. Dans un contexte de fin de cycle des cultures (broyage en cours ou programmé), le risque est désormais limité.



Dégâts observés par les larves de doryphores
(Crédit Photo : Jérôme POULARD – Coopérative UNIRE et Samuel MENARD - ACPEL)

Limousin : Quelques doryphores adultes naviguent dans les cultures et s'accouplent. De premières pontes sont signalées en Corrèze et en Creuse avec déjà quelques larves sur une parcelle du réseau. La **pression est faible** pour le moment mais on devine qu'elle s'intensifiera dans les semaines à venir.

Dans les petites parcelles maraîchères où les dégâts causés par les coléoptères peuvent être impactants, c'est le moment de commencer à surveiller les feuillages (les œufs sont disposés en paquets sur la face inférieure des feuilles).



Adultes et œufs de doryphores (Crédit Photo : Chambre d'agriculture de la Creuse)

Aquitaine : Des adultes de doryphores sont encore observés dans le Lot-et-Garonne ainsi qu'en Gironde, à l'instar de pontes et de larves. Surveillez vos parcelles.

Pour rappel, le risque est perceptible à partir des premières pontes : émergence des adultes du sol → **accouplement** → **ponte** → **éclosions** → puis les **larves** débutent la consommation du feuillage.



Adultes, pontes et larves (Crédit Photos : Chambre d'agriculture de la Corrèze & Sylvain DUFAURE – Fredon NA)

Évaluation du risque : La fréquence d'observation du bioagresseur est élevée, mais les dégâts sont limités. Dans le contexte de l'Ile-de-Ré, le risque est devenu faible (le calibre recherché est souvent atteint, des broyages de la végétation sont en cours).

• Pucerons

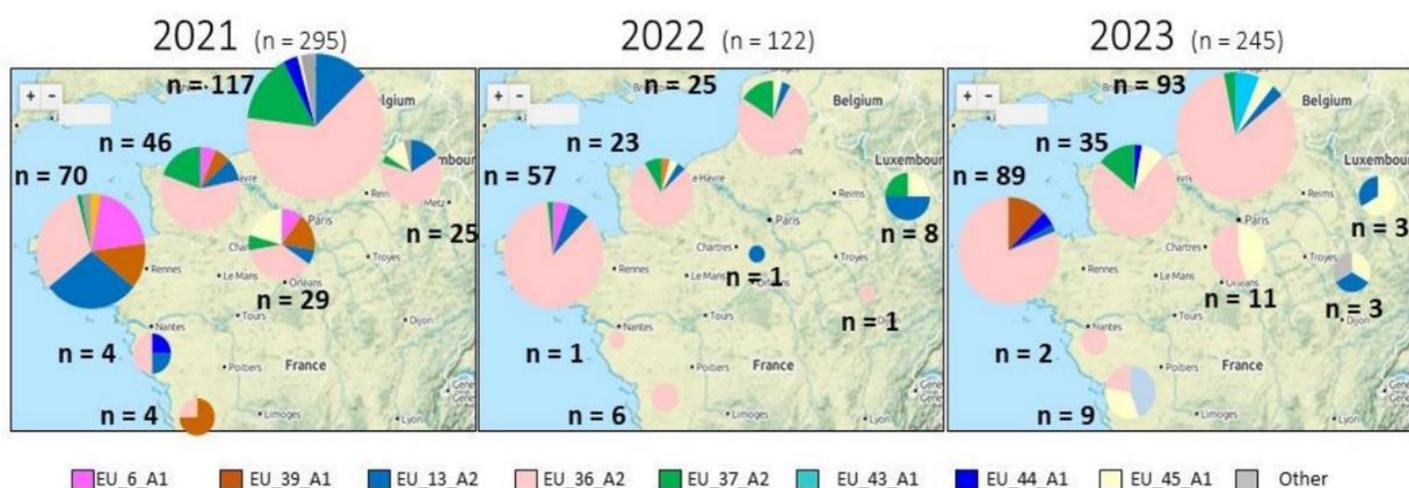
Limousin : Il n'est toujours pas observé d'individus cette semaine du fait des conditions météorologiques non favorables à leur développement.

Notes nationales et informations

- Lien vers la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle actualisée » : [ICI](#)
- Note « suivi des populations de mildiou de la pomme de terre et de la tomate en France » : [ICI](#)

Depuis 2013, un suivi des populations de *P. infestans* est organisé chaque année en France pour surveiller ces évolutions, grâce à un réseau mobilisant un grand nombre d'acteurs régionaux (réseau BSV, chambres d'agriculture, instituts techniques, producteurs de plants, coopératives, négociants, industriels, CETA, etc..) et au soutien scientifique d'INRAE. Cette épidémiologie-recherche repose sur :

- Une collecte facilitée d'échantillons biologiques, par simple écrasement d'un tissu symptomatique sur une carte FTA® permettant de fixer et de conserver l'ADN de l'échantillon.
- Une caractérisation génotypique du parasite, à partir de l'ADN contenu sur ces cartes. Ceci fournit l'empreinte génétique de chaque individu, et donc l'identification des principales lignées clonales et variants nouveaux présents sur le territoire.



Fréquence des lignes clonales de *Phytophthora infestans* dans les différentes régions françaises en 2021, 2022 et 2023. Chaque lignée est représentée par une couleur, et « n » est le nombre d'échantillons analysés pour chaque région.

- Information réglementaire DRAAF / SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison :

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.**

En conséquence, les dispositions de l'arrêté sus visé s'appliquent **donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois (*Pisum sativum*), du soja et de la vigne**. Ainsi en période de floraison de ces cultures, comme pour tout autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté. Toutefois, par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime pour des **organismes réglementés** au titre de l'article L. 251-3 du même code, comme par exemple pour la mise en œuvre des traitements de lutte obligatoires contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité "

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CIA 17-79, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, Coopérative UNIRÉ et ACPEL.